



Communiqué de soutien aux correctrices et correcteurs de philosophie de l'académie de Montpellier mobilisé.e.s contre la correction numérique, contre la réforme du baccalauréat et contre Parcoursup

Pour cette session 2021 du baccalauréat, le ministère a imposé sans concertation la correction numérique aux professeurs de philosophie, après que celle-ci a déjà été mise en place pour les E3C (épreuves communes de contrôle continu) et pour certains BTS. Ce passage de la correction sur papier à la correction en ligne derrière un écran est dénoncé par les correctrices et les correcteurs :

- Il permet en effet aux collègues coordonnateurs et au rectorat de surveiller leur travail en temps réel : les heures de connexion, le rythme des corrections et leur contenu sont immédiatement accessibles via le menu du logiciel Santorin. Cette possibilité de surveillance permanente de notre travail, dans la prétendue "école de la confiance", est inadmissible.
- Il rend possible la redistribution de lots de copies au fur et à mesure, en fonction du rythme de correction des un.e.s et des autres. La charge de travail pouvant varier considérablement d'un jour à l'autre, il devient impossible de s'organiser. D'autant que des copies peuvent être scannées au fil de l'eau.
- Passer rapidement en revue les copies déjà corrigées est bien plus difficile qu'avec des lots de copies papier. Or ce geste simple est indispensable pour pouvoir comparer et évaluer les copies. Ne plus pouvoir l'accomplir nuit au travail de correction.
- La réduction du temps de correction (7 jours ouvrés), la fatigue oculaire et les maux de tête induits par le travail prolongés sur ordinateur ainsi que l'invitation à employer des annotations standardisées (il est possible de mettre des annotations en favoris) conduisent à transformer un travail de réflexion en une activité mécanique.
- De nombreux cas de copies mal scannées (à l'envers, dans le désordre, etc.), de lots mal distribués, de problèmes de connexion et de dysfonctionnements techniques rendant impossible le travail commencent déjà à remonter.
- Enfin, c'est une aberration écologique : les copies papier sur lesquelles ont composé les candidat.e.s existent, à quoi bon imposer à des personnels administratifs le travail absurde consistant à scanner des milliers de copies et à stocker ces données "en ligne" pour ensuite archiver les originaux ? La numérisation n'est pas une "dématérialisation", elle est énergivore et polluante.

La correction numérique et ses effets néfastes viennent s'ajouter aux nombreuses dégradations des conditions d'enseignements liées à la réforme du lycée et à Parcoursup : Parcoursup instaure une logique d'évaluation permanente des performances des élèves en vue de leur hiérarchisation nationale, et la réforme du lycée accroît les inégalités entre élèves, établissements et académies.

De nombreux correcteurs et correctrices de philosophie de l'académie de Montpellier ont décidé, lors des réunions d'entente du 18 juin, de télécharger les copies afin de les corriger sans se servir du logiciel Santorin. Elles et ils se réuniront le 29 juin (date de fin de la correction) pour décider des suites de leur action.

Nos organisations syndicales SUD éducation Languedoc-Roussillon, CNT 34 ESS et SNFOLC se joignent aux correctrices et correcteurs de philosophie de l'académie de Montpellier mobilisé.e.s pour revendiquer le retour à la correction des copies originales dans leur version papier, le retour à un baccalauréat national égalitaire avec des épreuves ponctuelles et anonymes ainsi que l'abandon de Parcoursup. Nous les soutiendrons dans toutes les actions qu'elles et ils ont décidé ou décideront collectivement, y compris la grève.

Le ministère et le rectorat placent en effet les professeurs de philosophie en état de légitime défense et nos organisations syndicales n'accepteront aucune mesure de rétorsion à leur encontre.

Nos organisations revendiquent plus que jamais le retrait des réformes du lycée et du baccalauréat ainsi que le recrutement immédiat de tous les personnels nécessaires pour réduire le nombre d'élèves par classe dès la rentrée 2021 afin d'offrir à tous les élèves l'encadrement dont ils ont besoin pour rattraper le retard pris sur leurs apprentissages entre mars 2020 et juin 2021.